



Mise en service de la première installation photovoltaïque de la société citoyenne Eau & Soleil du Lac

Qui sommes-nous ?

Eau & Soleil du Lac (ESL) est une société locale à gouvernance participative qui a pour but d'installer et d'exploiter des sites de production d'énergie renouvelable sur le territoire de Grand Lac. Son modèle économique repose sur le principe des "centrales villageoises", qui existe depuis une dizaine d'années en France, et se base sur de l'actionnariat local et la participation des habitants d'un territoire à un projet de transition énergétique. Concrètement, une centaine de citoyens et trois collectivités (Grand Lac et les communes de Grésy-sur-Aix et de Brison St Innocent) se sont associées au sein d'une SAS (société par actions simplifiée) qui finance les projets. Le capital de la société provient de ses actionnaires, qui reçoivent en retour un dividende raisonnable issu de la vente de l'électricité produite. Toute personne physique ou morale peut devenir associée, en achetant une ou plusieurs parts sociales de valeur 100€.

Notre nom "Eau & Soleil du Lac" est intimement lié à notre ambition de créer des centrales photovoltaïques et micro-hydrauliques.

Genèse d'un projet

Dès sa création en 2021, ESL a reçu le soutien de plusieurs collectivités. Parmi elles, la commune de Grésy sur Aix qui s'était donné pour objectif de produire sur son territoire 50 % de l'électricité consommée par ses services (écoles, bâtiments communaux, éclairage public) avant la fin du mandat municipal en cours. Le choix d'ESL d'équiper la toiture de l'école maternelle en panneaux photovoltaïques s'est fait tout naturellement grâce à la dimension sociale et locale de la jeune société. Plusieurs Grésyliens sont d'ailleurs actionnaires et bénévoles au sein de la structure.

De nombreuses démarches préliminaires ont été réalisées depuis plus d'un an : étude de faisabilité, étude de structure, étude de raccordement, signature d'une convention entre la mairie et ESL. L'installation est donc l'aboutissement d'un travail important tant du côté de la municipalité que du côté de la société citoyenne.

Quelques détails techniques

L'installation des panneaux photovoltaïques se fera sur le toit plat de l'école maternelle, pour une puissance installée d'environ 25 kWc. Cela représente une production annuelle d'environ 30 000 kWh, soit un peu plus que la consommation dudit bâtiment.

Les panneaux photovoltaïques produisent un courant électrique continu induisant un champ magnétique constant ne représentant pas de risque pour la

santé, à ce niveau de tension. Par ailleurs, toutes les mesures de sécurité seront respectées de manière à prévenir tout risque d'incendie., conformément à la législation en vigueur pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les établissements recevant du public (ERP).



Chiffres clefs du projet

Les coûts de l'installation s'élèvent à environ 40 000 €.
Les recettes annuelles de revente de l'électricité à EDF sont estimées à 4 000 €.
Les frais associés à l'exploitation (assurance, comptabilité, maintenance etc...) seront entièrement assumés par la centrale citoyenne.

Calendrier

L'installateur mandaté interviendra lors des prochaines vacances scolaires, soit du 18 au 24 décembre 2022, afin de ne pas perturber les cours. La mise en service est prévue en janvier 2023.

Un événement pédagogique pour les enfants ainsi qu'un temps d'accueil des parents est prévu sur une journée à l'issue de cette mise en service, afin d'expliquer le projet, promouvoir le photovoltaïque et aborder les questions de sobriété énergétique. Nous vous communiquerons ultérieurement la date de cet événement.

Contact : contact@eauetsoleildulac.fr

Site internet : <https://eauetsoleildulac.fr>

<https://www.facebook.com/eauetsoleil.dulac>